

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux**

**N° action : 4**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4 Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

**Description de l'action :**

*Il est à noter que les inventaires de cette fiche action sont complémentaires de ceux menés dans les fiches 1, 2, 3 et 4.*

**- Contexte :**

***Une nature très riche***

Le Parc national de la Vallée de la Semois comporte une grande diversité d'habitats dont certains sont d'une grande importance au niveau communautaire (nardaies, rochers exposés, forêts de pente et de ravins, forêts alluviales, prairies humides ou mégaphorbiaies, cavités souterraines liées aux ardoisières, etc.). Des espèces à haute valeur patrimoniale sont également présentes : Moule perlière, Mulette épaisse, de nombreuses espèces de chiroptères, ou potentiellement de retour : la Loutre d'Europe et le Lynx par exemple.

***Mais trop mal connue***

Le territoire du Parc national est riche du point de vue biodiversité mais il est mal couvert par des inventaires insuffisants. Les bases de données habitats et espèces existent (DEMNA, OFFH, Observations.be, GT Natagora, etc.) mais sont lacunaires sur l'étendue du Parc.

***Un contexte de déclin de la biodiversité***

Le territoire est confronté, comme partout ailleurs, à la perte de biodiversité dont les causes sont la destruction, l'altération et la fragmentation des habitats, le développement de barrières écologiques, les modifications de leurs caractéristiques physicochimiques (eutrophisation diffuse par ex.), les invasions biologiques et, de plus en plus, les modifications climatiques en cours.

***La connaissance est la clé de la protection***

Pour protéger ces habitats et ces espèces, il faut d'abord les connaître, caractériser leurs composantes, comprendre leur fonctionnement, leur fragilité et leur variabilité, les menaces qui pèsent sur leur maintien. Une bonne connaissance des différents habitats du Parc permettra de mieux gérer ces espaces et de conserver leur fonctionnalité. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre au point des protocoles de suivi des espèces et des habitats.

***Une aide substantielle des observateurs permanents***

Il est essentiel de compléter ces bases de données en temps réel pour pouvoir opérer un suivi scientifique qui permette de piloter au long cours les actions de gestion prioritaires.

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

D'autre part, l'existence de plates-formes collaboratives en ligne et la photo numérique facilitent grandement la collecte de données et d'informations de qualité pour peu que le protocole de collecte soit bien clair et standardisé.

La participation d'observateurs permanents sur le territoire serait donc une aide substantielle pour le monitoring d'espèces diverses.

Des associations de conservation de la nature telles que Natagora, Ardenne & Gaume, les Cercles des naturalistes de Belgique, sont capables d'activer leurs réseaux de naturalistes bénévoles pour mettre en place ce réseau d'observateurs permanents sur le territoire.

L'une des idées de cette fiche est de lancer une dynamique citoyenne de sciences participatives à l'échelle du territoire du Parc national pour densifier la quantité de données biodiversité encodées. Cette démarche permettra non seulement de disposer d'un meilleur référencement des espèces présentes sur le territoire mais également de sensibiliser un plus large public en lui proposant de participer aux actions de recensement.

### ***Des suivis pour la réalisation des plans de gestion et d'action***

Ces suivis permettront de concevoir des plans d'action et de gestion pertinents et cohérents pour maintenir, voire améliorer l'état de conservation des différents habitats et espèces patrimoniaux du territoire.

### **Objectifs :**

→ *L'objectif, à long terme, est le maintien voire l'amélioration de l'état de conservation des habitats patrimoniaux et des espèces à enjeux présentes sur le territoire.*

1. Compléter les données d'inventaires existants des espèces sur le territoire du Parc National, les suivre dans le temps
2. Opérer un suivi scientifique régulier des espèces et des habitats patrimoniaux et d'intérêt communautaire du territoire ;
3. Concevoir et mettre en place des plans de gestion de ces habitats patrimoniaux et des plans d'action pour les espèces à enjeux de conservation
4. Évaluer les réponses de la biodiversité face aux modifications liées tant aux facteurs d'érosion de la biodiversité qu'aux actions portées par le PNVS et destinées à enrayer cette perte de biodiversité sur le territoire.
5. Surveiller l'évolution de l'état de conservation de ces espèces et habitats à long terme ;
6. Etablir un réseau d'observateurs permanents sur le territoire
7. Sensibiliser les citoyens à la nature qui les entoure
- 8 Organiser des actions de recensement périodiques pour certains taxons grand public
9. Proposer des formations spécifiques sur certains groupes taxonomiques aux naturalistes intéressés
10. À terme, modifier les comportements du public vers des pratiques plus favorables à la biodiversité grâce à l'acquisition de connaissances naturalistes.

### **- Méthodologie :**

#### ***A. Développer le suivi scientifique des habitats et espèces à enjeux.***

1. Analyse des inventaires existants dans les bases de données telles que OFFH, Observations.be, BIOGEOnet, etc. ;

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

2. Analyse des menaces actuelles et potentielles pesant sur les habitats et espèces du territoire, choix des habitats et espèces prioritaires en fonction des enjeux et de leur état de conservation ;
3. Choix de la méthodologie et rédaction de protocoles pour le suivi des espèces et habitats ;
4. Monitoring sur le terrain ;
5. Analyse des données de terrain, des données des plates-formes d'observation en ligne et rédaction de rapports annuels
6. Encodage des données sur les bases de données en ligne (OFFH, Observations.be, ObsIdentify, etc.) ;
7. Rédaction d'un rapport synthétique tous les 5 ans, avec brochures de sensibilisation à destination d'un large public et de publics spécifiques (forestiers, gestionnaires de cours d'eau, gestionnaires d'espaces naturels protégés, gestionnaires d'espaces dédiés au tourisme, agriculteurs, etc.)

### ***B. Mettre en place un réseau d'observateurs permanents de la faune et la flore.***

1. Campagne de sensibilisation et de formations aux outils d'encodage (ex. ObsIdentify) à destination des citoyens et des écoles, des naturalistes, des membres des associations de conservation de la nature (Natagora, A&G, CNB, etc)
2. Plusieurs évènements de communication pour observer et encoder des données sur certains taxons (balades thématiques, actions type comptage papillons de Natagora, bio-blitz à certains endroits stratégiques)
3. Formations spécifiques à certains groupes taxonomiques pour les naturalistes intéressés

### ***C. Concevoir des plans de gestion des habitats patrimoniaux et des plans d'action pour les espèces à enjeux sur le territoire du Parc national***

1. Sur base des données d'inventaires récoltées en A, synthèse des données acquises sur les différents sites et espèces
2. Définition d'objectifs à long terme pour maintenir, voire améliorer l'état de conservation des espèces à enjeux et des habitats définis comme prioritaires (valeur patrimoniale, rareté, menaces effectives ou potentielles, état de conservation, etc.).
3. Définition d'objectifs à court terme en fonction des objectifs à long terme et des facteurs influençant négativement (ou positivement) l'état de conservation des habitats et espèces
4. Rédaction de plans de gestion des habitats concernés et de plans d'action pour les espèces visées
5. Evaluation annuelle de l'état des espèces et habitats à enjeux
6. Evaluation quinquennale de l'état des espèces et habitats, rapport synthétique, communication sur les résultats

#### **- Localisation :**

Territoire du Parc National, communes du Parc National

#### **- Public(s) ciblé(s) :**

Gestionnaires du Parc et acteurs des associations de conservation de la nature (Natagora, A&G, CNB, etc), gestionnaires des réserves naturelles et espaces protégés, DNF, naturalistes, Natagriwal, Communes, propriétaires, citoyens, élèves des écoles sur les communes du Parc national